

LA CAISSE DES ÉCOLES DU ROBERT VOUS INFORME QUE VOUS POUVEZ 24H / 24H INSCRIRE ET PAYER EN LIGNE

LA RESTAURATION SCOLAIRE - LA GARDERIE - LES CENTRES DE LOISIRS

1 PHASE PRÉPARATOIRE

2 RENOUELEMENT DES INSCRIPTIONS EN LIGNE

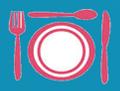
Scannez les pièces justificatives du dossier et enregistrez-les sur votre ordinateur,

Munissez-vous de vos identifiants figurant sur votre dernière facture. En cas de perte ou d'oubli de vos identifiants, rapprochez-vous de la Caisse des Ecoles.

- MUNISSEZ-VOUS DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT**
- 1 photo d'identité,
 - L'attestation d'assurance extrascolaire de l'année 2017-2018,
 - Copie des pages de vaccinations,
 - Si vous êtes allocataire CAF : l'attestation-quotient familial d'octobre 2016,
 - Si votre enfant de 6 ans et plus s'inscrit en ALSH, et /ou si votre enfant présente un problème de santé : 1 certificat médical datant de moins de 3 mois,
 - Si votre enfant souffre de pathologies ou d'allergies alimentaires : le Projet d'Accueil Individualisé (PAI).
 - Si toutes les pièces relatives à votre situation ne sont pas jointes, votre demande ne pourra aboutir.

1. Connectez-vous au portail-familles de la Caisse des Ecoles sur www.cdevilledurobert.fr
2. Entrez vos identifiants pour accéder à votre dossier en ligne
3. Dans la rubrique «RENOUELEMENT DES INSCRIPTIONS 2017-2018 », cliquez dans le formulaire correspondant à l'activité dans laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant :
 - J'inscris mon enfant à la restauration scolaire
 - J'inscris mon enfant à la garderie du matin et ou du soir
 - J'inscris mon enfant à l'accueil du mercredi
- Répétez l'opération pour chaque activité.
4. Cliquez dans le formulaire « Je dépose les pièces justificatives de chacun de mes enfants » pour transmettre les pièces constitutives du dossier.
5. Répétez l'opération pour chaque enfant

Dans ce formulaire, vous devez d'abord ajouter chaque pièce jointe, puis sélectionner l'enfant pour lequel vous avez chargé les pièces justificatives.



3

UNE FOIS VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION ET PIÈCES JUSTIFICATIVES TRANSMISES



Après étude de votre dossier, vous recevez un e-mail de prise en compte de votre demande dans un délai maximal de 5 jours ouvrés.
(Assurez-vous toutefois, que l'adresse mail figurant dans votre dossier en ligne soit correcte. Elle est consultable et modifiable dans la rubrique « Je modifie mon adresse mail »).

- Si votre / vos demande(s) est/sont validée(s), vous procéderez au règlement de votre facture de septembre 2017, disponible sur le portail-familles,
- Sinon, suivez les indications figurant dans l'e-mail qui vous est adressé.

Pour une prise en compte définitive de vos/votre demande(s) d'inscription, vous devrez régler votre facture de septembre 2017 en ligne.

CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2017 À JUIN 2018



SEPTEMBRE : 16 jrs	OCTOBRE : 12 jrs	NOVEMBRE : 15 jrs	DECEMBRE : 11 jrs
Mat/Prim : 42.40€ Coll : 54.40€ PAI : 22.40€	Mat/Prim : 31.80€ Coll : 40.80€ PAI : 16.80€	Mat/Prim : 39.75€ Coll : 51.00€ PAI : 21.00€	Mat/Prim : 29.15€ Coll : 37.40€ PAI : 15.40€
Paiement Du 26 Juin au 21 Juillet	Paiement Du 5 au 12 Septembre	Paiement Du 2 au 11 Octobre	Paiement Du 6 au 15 Novembre

JANVIER : 16 jours	FEVRIER : 10 jours	MARS : 14 jours	AVRIL : 13 jours	MAI : 11 jours	JUIN : 17 jours
Mat/Prim : 42,40€ Coll : 54,40€ PAI : 22,40€	Mat/Prim : 26,50€ Coll : 34,00€ PAI : 14,00€	Mat/Prim : 37,10€ Coll : 47,60€ PAI : 19,60€	Mat/Prim : 34,45€ Coll : 44,20€ PAI : 18,20€	Mat/Prim : 29,15€ Coll : 37,40€ PAI : 15,40€	Mat/ Prim : 45,05€ Coll : 57,80€ PAI : 23,80€
Paiement Du 4 au 19 Déc	Paiement Du 4 au 15	Paiement Du 1 au 7 Février et du 21 au 22 Février	Paiement Du 1 au 9 Mars	Paiement Du 9 au 24 Avril	

CAISSE DES ÉCOLES DU ROBERT
Avenue Paul Symphor - 97231 le ROBERT
Tél : 0596 65 10 61 / Fax : 0596 65 28 71
caissedesecoles@ville-robert.fr

www.cdevilledurobert.fr



www.ville-robert.fr



Google play